SAINT-DAMASE

Fière de son histoire

Volume # 41 | Journal municipal de Saint-Damase | AOÛT 2023

MUNICIPALITÉ
DE SAINT-DAMASE

115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, Québec J0H 1J0
Téléphone : 450 797-3341 • Courriel : info@st-damase.qc.ca

AGRI-BEAUREGARD INC.
PIONEER
250 rang d'Argenteuil
Saint-Damase, QC J0H 1J0
Agri-Beauregard Inc

Sébastien Beauregard
Représentant commercial indépendant
des produits de marque Pioneer
Cell. : 450 501-0185
sebastien.beauregard@plantpioneer.com

Daniel Beauregard
Cell. : 450 278-0853
daniel.beauregard17@gmail.com

Rénovation FR
DE PORTES ET FENÊTRES
Francis Roy, propriétaire
Fabrication & vente de portes et fenêtres de qualité
234, Rg Saint-Louis, St-Damase
Permis RBQ : 8102-8326-00
Fax : 450 797-8958
450-797-3950

NAPA AUTOPRO
www.autoproservice.com
Castrol
OTOBOX
Ghislain Loiselle
Propriétaire
Garage J.D. Brodeur Inc.
208, rue Principale
St-Damase, Qc J0H 1J0
Tél. : 450 797-3388 / Téléc. : 450 797-2486
gjdbrodeur@hotmail.com
Alignement
Freins / Injection
Direction / Antirouille
Silencieux / Suspension
Air climatisé / Traction avant
Mise au point / Entretien préventif
Entretien remorque
Entretien camion lourd
Mécanique générale
Automobiles / Camions

Sonic
Dépanneur Chez Vic
Station-service, casse-croûte, dépanneur
Marc Beauregard, prop.
Chez Vic depuis 1989
26, Principale
St-Damase
Québec J0H 1J0
Tél. : 450 797-3980

Réfrigération Climatisation St-Damase
RBQ : 5672-8959-01
Climatiseur mural
Thermopompe murale
NETTOYAGE D'UNITÉ MURALE
Estimation gratuite • Vente et installation • Réparation et entretien
Paul Darsigny
Cell. : 450 223-0713

CONSTRUCTION LUC DESROCHERS
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - RÉNOVATION
22A, rue Principale
Saint-Damase, QC
J0H 1J0
Cellulaire
450 278-2458
luc@constructionlucdesrochers.com
RBQ 8332-5167-06

V.I.P. STOP
PATRICK HAMELIN
ÉRIC OUELLET
Mécanique générale
Pneus · Freins
Suspension · Silencieux
4x4
Diagnostique Électronique
Tél. : 450 797-2261
garagepatetouellet@hotmail.com
GARAGE PAT ET OUELLET
42A, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0
(Anciennement Garage Claude Gauthier)

CENTRE DE BEAUTÉ Murielle
Esthétique · Facial · Épilation à la cire
Électrolyse · Soin des pieds
Certificats-cadeaux disponibles
450 797-2162
197, rue Principale
Saint-Damase
Heures d'ouverture
Mardi au vendredi de 9 h à 20 h
Samedi de 9 h à 12 h (sur rendez-vous)

MUNICIPALITÉ DE

SAINT-DAMASE

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Monsieur Alain Robert
maire@st-damase.qc.ca

Conseillers :

#1 District électoral du Clocher : Monsieur Guy Leroux
#2 District électoral des Parcs : Madame Ghislaine Lussier
#3 District électoral de la Mairie : Monsieur Yves Monast
#4 District électoral de la Montagne : Monsieur Gaétan Jodoin
#5 District électoral des Horizons verts : Monsieur Yvon Laflamme
#6 District électoral de la Yamaska : Monsieur Claude Gaucher

COMITÉS CONSULTATIFS DU CONSEIL

Finance - Administration : Ghislaine Lussier et Claude Gaucher
Urbanisme : Guy Leroux et Yves Monast
Personnel : Yvon Laflamme et Guy Leroux
Immobilisation et incendie : Gaétan Jodoin et Claude Gaucher
Eau : Yves Monast et Yvon Laflamme
Relations avec les citoyens et sécurité civile :
Ghislaine Lussier et Yvon Laflamme

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Selon le calendrier (voir site internet)

BUREAU MUNICIPAL

115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Téléphone : 450 797-3341
Télécopieur : 450 797-3543
Courriel : info@st-damase.qc.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h
Vendredi : de 8 h 30 à 12 h

SERVICE DES INCENDIES URGENCE SEULEMENT 9-1-1

SERVICE DES LOISIRS

105, rue Sainte-Anne, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Téléphone : 450 797-3341 # 4013
Courriel : loisir@st-damase.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

113, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Téléphone : 450 797-3341 # 4010
Courriel : biblio@st-damase.qc.ca

Heures d'ouverture :

Lundi : 17 h 30 à 19 h 30
Mardi : 9 h 30 à 11 h 30
Mercredi : 13 h à 19 h 30
Jeudi : 16 h à 19 h 30
Samedi : 10 h à midi

LE CONSEIL

VOUS INFORME

Bonjour,

L'été tire à sa fin, et nous avons eu de la chance de faire de superbes activités et d'avoir de magnifiques vacances, même avec la température capricieuse. Par contre, comme le veut l'expression : «chaque chose a une bonne fin». Ce qui m'amène à vous souhaiter de passer un bel automne. Sans oublier que les étudiants retournent sur les bancs d'école et je tiens à leur souligner une bonne rentrée scolaire.

Alain Robert,
maire

PROCÈS-VERBAL | Séance ordinaire du 1er août 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase tenue le mardi 1er août 2023, à 19 h 30, à la mairie, située au 115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase.

Sont présents : madame la conseillère, Ghislaine Lussier et messieurs les conseillers, Claude Gaucher, Gaétan Jodoin, Yves Monast et Guy Leroux tous formant quorum sous la présidence de monsieur Yvon Laflamme, maire suppléant.

Est absent : monsieur Alain Robert, maire.

Assiste également, mesdames Johanne Beauregard, directrice générale et greffière-trésorière et Julie Forcier, greffière-trésorière adjointe.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2023

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 juillet 2023 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance, afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 juillet 2023, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Une période de questions est mise à la disposition du public.

ADOPTION DES COMPTES AU 31 JUILLET 2023

Il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité que le bordereau des comptes à payer pour la période du 1er au 31 juillet 2023, pour un montant total de 810 078,75 $ soit approuvé et de ratifier les comptes payés.

Comptes à payer	642 248,15 $
Comptes payés durant le mois	91 652,10 $
Salaire des employés/élus (26 à 29)	76 178,50 $
Total des comptes payés et à payer	810 078,75 $

Que ce bordereau portant le numéro 2023-08-145 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

ENTENTE POUR LE SERVICE RÉGIONAL DE GESTION DES ARCHIVES 2023-2026 – ADHÉSION-SIGNATAIRE AUTORISÉ

CONSIDÉRANT les articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), et 468 et suivants de la *Loi sur les cités et les villes* (RLRQ, c. C-19) qui régissent les ententes de services entre les municipalités et les MRC;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 23-07-181 adoptée par le conseil de la MRC des Maskoutains, le 12 juillet 2023, à l'effet de mettre sur pied une entente pour le service régional de gestion des archives à intervenir entre la MRC et les municipalités participantes;

CONSIDÉRANT que l'entente précitée entre en vigueur dès la signature des Municipalités de Saint Damase, de Saint-Hugues, de Saint-Jude, du Village de Sainte-Madeleine, de Saint-Marcel-de Richelieu et de la Ville de Saint-Pie pour se terminer le 31 décembre 2026;

CONSIDÉRANT que le conseil de la Municipalité de Saint-Damase souhaite adhérer à l'entente intitulée *Entente pour le service régional de gestion des archives* de la MRC des Maskoutains;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Damase adhère à l'entente intitulée *Entente pour le service régional de gestion des archives*, tel que présentée, et ce, pour sa durée jusqu'au 31 décembre 2026;

D'AUTORISER le maire ou le maire suppléant, et la directrice générale et greffière-trésorière, à signer l'entente précitée pour et au nom de la Municipalité de Saint-Damase;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la MRC des Maskoutains dans les meilleurs délais.

ADOPTÉE

MOISSON MASKOUTAINE – CAMPAGNE : J'AIME MA MOISSON - APPUI

CONSIDÉRANT la rencontre entre la Moisson Maskoutaine et ses partenaires du 16 juin 2023;

CONSIDÉRANT la campagne « J'aime ma moisson »;

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la Moisson;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité :

D'APPUYER la Moisson Maskoutaine;

DE DÉCLARER que la Moisson Maskoutaine est le garde-manger reconnu de la MRC des Maskoutains;

DE TRANSMETTRE la présente résolution à la Moisson Maskoutaine.

ADOPTÉE

CAPREA EXPERTS IMMOBILIERS INC. – MANDAT D'ÉVALUATION DES CINQ (5) VÉHICULES INCENDIES POUR DES FINS D'ASSURANCES

CONSIDÉRANT la fin de la clause F.A.Q. no 43 C aux fins de l'assurance des véhicules incendie au 1er janvier 2024;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de considérer la valeur agrée en cas de perte totale;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité, de confier le mandat d'évaluation des cinq (5) véhicules incendie à CAPREA Experts Immobiliers Inc. au montant de 2 000 $ plus taxes applicables, selon l'offre de service du 10 juillet 2023.
ADOPTÉE

TRAVAUX DE RÉFECTION DU RANG D'ARGENTEUIL – DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 4, FRANROC DIVISION DE SINTRA INC.

CONSIDÉRANT les travaux de réfection du rang d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT la recommandation reçue de monsieur Charles Damian, ingénieur et gestionnaire à l'ingénierie de la MRC des Maskoutains, en date du 18 juillet 2023, dans le cadre de ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité de procéder au paiement du décompte progressif numéro 4, au montant de 9 541.56 $ taxes incluses dans le cadre des travaux de réfection du rang d'Argenteuil, par l'entreprise de Franroc division de Sintra Inc.

ADOPTÉE

TRAVAUX DE RÉFECTION RUE SAINT-JOSEPH – SECTION NORD ENTRE LA RUE PRINCIPALE ET L'ÉCOLE SAINT-DAMASE – DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 1 – GROUPE ALLAIRE-GINCE INFRASTRUCTURES INC.

CONSIDÉRANT les travaux de réfection de la rue Saint-Joseph (section Nord entre la rue Principale et l'école Saint-Damase) réalisés au 20 juillet 2023;

CONSIDÉRANT la recommandation reçue de monsieur Charles Damian, ingénieur et gestionnaire à l'ingénierie de la MRC des

Maskoutains, en date du 20 juillet 2023, dans le cadre de ce projet;

CONSIDÉRANT les directives de changement, DIC-01, DIC-02 et DIC-03 pour la période du 5 juillet au 19 juillet 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité de procéder au paiement du décompte progressif numéro 1, au montant de 381 729,74 $ taxes incluses, à l'entreprise Groupe AllaireGince Infrastructures Inc.;

Et d'autoriser les directives de changement DIC-01 et DIC-03 au montant de 3 431,25 $ plus taxes et DIC-02 au montant approximatif de 13 209 $ plus taxes dans le cadre des travaux de réfection de la rue Saint-Joseph (section Nord entre la rue Principale et l'école Saint-Damase);

QUE ces dépenses soient payées à même le règlement d'emprunt pour les travaux de la rue Saint-Joseph.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 126-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 126 CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ

Avis de motion est par les présentes donné par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le *Règlement numéro 126-1 modifiant le règlement 126 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité* sera présenté pour adoption.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de *Règlement numéro 126-1 modifiant le règlement 126 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité* est déposé et une copie est jointe en annexe au présent avis.

DEMANDE D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU NORMANDIN

CONSIDÉRANT la demande présentée par un propriétaire pour l'entretien d'une section du cours d'eau Normandin, à compter du lot numéro 2 367 672;

CONSIDÉRANT le rapport d'inspection déposé montrant le parcours du cours d'eau et de la nécessité de procéder au nettoyage du cours d'eau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité de transmettre à la MRC des Maskoutains cette demande d'intervention du cours d'eau Normandin.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION – PRÉCÉDANT L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 38-36

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller, Yves Monast, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 38-36 modifiant le règlement de zonage.

L'objet de ce règlement est de créer une nouvelle zone, en bordure de la section nord-ouest de la rue Saint-Joseph, afin de pouvoir y autoriser la construction de deux habitations trifamiliales. Le règlement a aussi pour objet d'apporter des modifications visant à faciliter l'application de certaines dispositions relatives au zonage.

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 38-36

CONSIDÉRANT QU'un projet de construction de deux habitations trifamiliales est prévu en bordure de la section nord-ouest de la rue Saint-Joseph;

CONSIDÉRANT QUE le projet requiert, au préalable, des modifications au règlement de zonage afin, notamment, de créer une nouvelle zone afin d'y autoriser cet usage ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal estime d'intérêt de procéder aux modifications requises afin de permettre la réalisation du projet ;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'apporter certaines modifications au règlement afin de faciliter son application;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 1er août 2023, conformément à la loi, par monsieur le conseiller Yves Monast ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil adopte, lors de la séance du 1er août 2023, le premier projet de règlement numéro 38-36 intitulé «*Règlement modifiant le règlement de zonage afin de permettre la construction d'habitations trifamiliales en bordure de la section nord-ouest de la rue Saint-Joseph et d'apporter certaines modifications visant à bonifier l'application du règlement*».

QU'une assemblée de consultation soit tenue mardi, le 5 septembre 2023, à 19 h à la mairie, située au 115, rue Saint-Étienne, afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

ADOPTÉE

PROJET DE « REBOISEMENT – PLANTATION D'ARBRES – LOTS 2 368 912 – 2 368 913 » – SIGNATURE - AUTORISATION

CONSIDÉRANT l'appel de projets ciblé pour la plantation d'arbres dans le cadre du Programme d'aide financière en environnement (PAFE) de la MRC des Maskoutains;

CONSIDÉRANT que la municipalité possède un terrain vacant connu sous les lots 2 368 912 et 2 368 913 du cadastre du Québec et situé dans le rang du Haut-Corbin;

CONSIDÉRANT qu'il y a possibilité d'obtenir du financement pour la plantation d'arbres afin d'améliorer le couvert forestier de notre Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le dépôt du projet de demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets fait par le Programme d'aide financière en environnement de la MRC des Maskoutains; et

D'Autoriser, madame Johanne Beauregard, directrice générale et greffière-trésorière à signer tout document relatif au projet « reboisement – plantation d'arbres – lots vacants 2 368 912 et 2 368 913 » et ce, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Damase.

ADOPTÉE

ENTENTE DE SERVICES ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE ET LE RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE (RBM) RENOUVELLEMENT ET SIGNATAIRES AUTORISÉS

CONSIDÉRANT que la convention entre la Municipalité de Saint-Damase et le Centre Régional de Services aux Bibliothèques Publiques de la Montérégie Inc. (CRSBP), pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée SIMB@, se termine le 31 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE la convention d'affiliation se renouvelle automatique à chaque période de trois ans, à moins qu'une des parties décide d'y prendre fin.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de combiner la convention d'affiliation et la convention pour les frais d'exploitation pour une seule entente de services dont la durée sera de trois ans et, qu'à la fin de son terme, elle se renouvellera

PROCÈS-VERBAL | Séance ordinaire du 1er août 2023

automatique à chaque période de trois ans à moins que l'une des parties décide d'y mettre fin, comme indiqué à l'article 6 de l'entente;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Damase désire poursuivre son objectif d'offrir aux citoyens et citoyennes une bibliothèque municipale de qualité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur Alain Robert, maire et madame Johanne Beauregard, directrice générale et greffière-trésorière, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Damase l'entente de services entre la Municipalité et le Réseau Biblio de la Montérégie (RBM).

QUE ladite entente de services est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

NON-RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE EN MATIÈRE DE LOISIRS AVEC LA VILLE DE GRANBY

CONSIDÉRANT QUE l'entente en matière de loisirs avec la Ville de Granby prendra fin au 31 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QU'aux cours des dernières années, nos citoyens n'ont eu aucun intérêt à participer aux activités de loisirs avec la Ville de Granby en devant d'abord défrayer une carte-loisirs au coût de 175 $ plus taxes en plus d'assumer les coûts pour l'inscription de l'activité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité de ne pas renouveler l'entente en matière de loisirs entre la Municipalité de Saint-Damase et la Ville de Granby pour les années 2024 à 2028.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE DU MOIS DE JUILLET 2023

Le conseil prend acte de la correspondance reçue depuis la dernière séance.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS :

Une deuxième période de questions est mise à la disposition du public.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20 h 09 .

Voir la version complète
du procès-verbal sur le site
www.st-damase.qc.ca

SEPTEMBRE 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1 *(recyclage)*	2 Biblio 10 h
3	4 *Fête du travail* ***Bureaux fermés*** Biblio fermée	5 ***Conseil municipal 19 h 30*** Souper FADOQ Biblio 9 h 30	6 Biblio 13 h	7 *(organique)* Biblio 16 h	8 *(ordures)*	9 *Fête familiale* Biblio 10 h
10 *Fête familiale*	11 CLUB DE marche Biblio 17 h 30	12 Biblio 9 h 30	13 Biblio 13 h	14 *(organique)* Biblio 16 h	15 *(recyclage)*	16 *Ventes de livres* Biblio 10 h
17 *Ventes de livres*	18 CLUB DE marche Biblio 17 h 30	19 Rencontre chevaliers de Colomb 19 h 30 Biblio 9 h 30	20 *Bingo FADOQ* Biblio 13 h	21*(organique)* Biblio 16 h	22 *(ordures)*	23 *Danse FADOQ* Biblio 10 h
24	25 CLUB DE marche Biblio 17 h 30	26 Biblio 9 h 30	27 Biblio 13 h	28*(organique)* Biblio 16 h	29 *(recyclage)* **4e versement des taxes**	30

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE MARDI 5 SEPTEMBRE 2023 SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 38-36 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN DE PERMETTRE LA CONSTRUCTION D'HABITATIONS TRIFAMILIALES EN BORDURE DE LA SECTION NORD-OUEST DE LA RUE SAINT-JOSEPH ET D'APPORTER CERTAINES MODIFICATIONS VISANT A BONIFIER L'APPLICATION DU RÈGLEMENT

Aux personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement ci-dessus mentionné, avis public est donné de ce qui suit :

1. Adoption du premier projet de règlement

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 1er août 2023, le conseil a adopté, par résolution, le premier projet de règlement numéro 38-36 intitulé «*Règlement modifiant le règlement de zonage afin de permettre la construction d'habitations trifamiliales en bordure de la section nord-ouest de la rue Saint-Joseph et d'apporter certaines modifications visant à bonifier l'application du règlement*».

2. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c.A-19.1), une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi, 5 septembre 2023 à 19 h à la mairie située au 115, rue Saint-Étienne,** à Saint-Damase. Au cours de l'assemblée publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

3. Objet du premier projet de règlement numéro 38-36

L'objet de ce projet de règlement est de créer une nouvelle zone, en bordure de la section nord-ouest de la rue Saint-Joseph (voir plan ci-joint), afin de pouvoir y autoriser la construction de deux habitations trifamiliales. Le règlement a aussi pour objet de retirer le lot numéro 2 368 923 de la zone numéro 403 afin de l'inclure dans la zone numéro 206 et d'apporter des modifications visant à faciliter l'application de certaines dispositions relatives au zonage (définitions, aménagement des terrains, entretien des bâtiments, agrandissement des bâtiments dérogatoires). Ce premier projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

4. Consultation du projet de règlement

Le projet de règlement est disponible pour consultation, sur rendez-vous, au bureau municipal situé au 115, rue Saint-Étienne à Saint-Damase durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance. Il peut également être consulté sur le site internet de la municipalité, sous l'onglet *Gestion municipale / Avis public*. Les personnes intéressées peuvent également appeler au numéro 450 797-3341, pour toute question ou information supplémentaire sur le projet de règlement.

DONNÉ à Saint-Damase, ce 3e jour du mois d'août 2023

Johanne Beauregard, DMA
Directrice générale et Greffière-trésorière

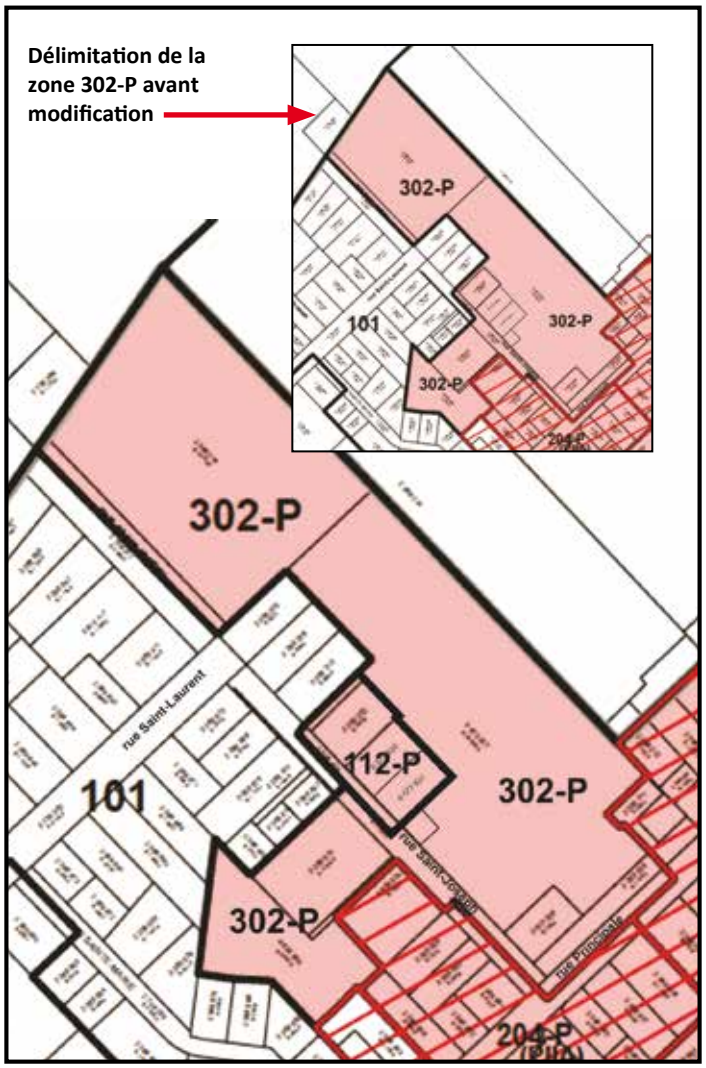

Création de la zone 112-P à même une partie de la zone 302-P

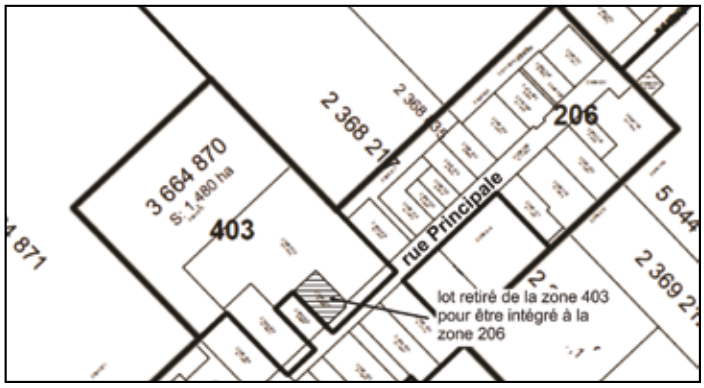

AVIS AUX CITOYENS

SENSIBILISATION SUR LA VITESSE

Autour d'une école, c'est plein de vie et d'enfants. Ces derniers ont du mal à évaluer les distances et la vitesse des véhicules et à déterminer la provenance des bruits. En tout temps, nous vous demandons de prendre l'habitude de ralentir et d'anticiper leur présence, surtout aux passages pour piétons, aux intersections, sur le bord de la route ainsi que près de l'école. Il en va de même pour le respect des brigadiers en poste.

Respecter la limite de vitesse indiquée de 30 km/h, sur la rue Saint-Joseph entre la rue Principale et l'établissement scolaire situé sur la rue Saint-Joseph. Il en va de même vis-à-vis le terrain de jeux du complexe des loisirs, sur la rue Sainte-Anne et Monseigneur-Decelles.

Les autorités municipales

4E VERSEMENT DE TAXES

ÉCHÉANCE 29 SEPTEMBRE 2023

Nous rappelons à tous les contribuables qui avaient l'opportunité de payer leurs taxes municipales en quatre versements, qu'ils doivent le faire avant le 29 septembre prochain; après cette date, des intérêts pour arrérages de taxes seront chargés.

Vous disposez toujours des quatre options suivantes pour effectuer le paiement de vos taxes :

- **Au guichet automatique**
- **Accès-D ou Accès-D Affaires**
- **Par chèque**
- **Paiement Pré Autorisé**
- **Paiement Interac (au bureau)**

Vous pouvez effectuer vos paiements en ligne via les institutions financières suivantes : Desjardins, Banque Nationale, Banque Laurentienne, Banque de Montréal, TD Canada Trust et Banque Royale.

AVIS AUX CITOYENS

CONNAISSEZ-VOUS L'HISTORIQUE DE L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES ?

Saviez-vous que le 29 mai 1992, la Municipalité de St-Damase inaugurait son usine d'épuration, située au 11, rue Principale.

Le but premier de l'usine d'épuration est d'intercepter les eaux usées du réseau d'égout et de les traiter de façon qu'elles puissent retourner dans le cours d'eau Corbin et par la suite à la rivière Yamaska. Le traitement doit respecter des normes de rejets selon les règles du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCC). Il y a quatre bassins « étangs aérés » qui servent à la décantation et au procédé de traitement des eaux usées.

Les Damasiens et Damasiennes furent invités à des portes ouvertes pour souligner cet événement et quelques 200 érables avaient été transmises aux familles. L'environnement et l'agroalimentaire à Saint-Damase sont partenaires dans ce don! Ce qui est important de retenir de ce projet d'envergure, dont les buts sont de poser un geste humanitaire, fournir aux citoyens une saine qualité de vie, améliorer la qualité de l'eau de la rivière Yamaska et rétablir et maintenir une vie aquatique équilibrée. Encore aujourd'hui, cette promesse est toujours d'actualité, car Saint-Damase est une Municipalité qui tient à cœur le bien-être de ses citoyens ! Nous pouvons remercier spécialement notre technicien Monsieur Yves Adam pour le bon déroulement de l'usine.

INFO TRAVAUX RUE SAINT-JOSEPH

Les travaux de la rue Saint-Joseph ont débuté avec quelques jours de retard et en plus dame nature fait des siennes avec ses journées de pluie sans pouvoir travailler sur le chantier.

Le pavage et les trottoirs enlevés, il faut se préparer à l'installation des nouvelles conduites. Le point de départ est le raccordement des conduites d'aqueduc et d'égout avec celles de la rue Principale ce qui occasionne la fermeture de celle-ci.

Comme la rue Principale est sous juridiction du ministère des Transports et de la Mobilité durable, celui-ci a ses exigences et nous devons respecter celles-ci sans quoi, il n'y a pas de travaux.

La rue Principale sera encore fermée pour quelques semaines. Nous vous remercions pour votre collaboration et demandons à tous les citoyens circulant sur les rues de détour de respecter les limites de vitesse soit de 50 ou de 30/h km selon le secteur. Une présence accrue de la Sûreté du Québec est demandée pour l'application du respect de la vitesse.

Au moment de lire ce message, les travaux se poursuivront et nous serons en mesure de vous informer de quelle façon le trajet pour se rendre à l'école sera effectué lors de la rentrée scolaire si les travaux ne sont pas terminés.

Pour plus d'information, suivez-nous via l'infolettre, sur notre site web et le Facebook.

Merci de votre collaboration.
Les Autorités municipales. 1er août 2023

AVIS AUX CITOYENS

HERBE À POUX

L'herbe à poux est souvent confondue avec l'herbe à la puce. L'apparence de ces deux plantes est toutefois très différente et elles n'ont pas les mêmes conséquences sur la santé. Il est important de savoir les reconnaître.

L'herbe à la puce peut atteindre près de 1 mètre de hauteur.

Ses feuilles ont une bordure lisse ou légèrement découpée. Elles sont lustrées et leur couleur varie: rouge vin au printemps, et vert foncé en été; l'automne, elles sont multicolores.

La plante contient une sève toxique qui provoque une réaction allergique de la peau.

L'herbe à poux à l'apparence et la taille de cette mauvaise herbe varient en fonction de ses stades de croissance, mais elle peut atteindre jusqu'à 2 mètres de hauteur. L'élément responsable des allergies est le pollen, qui cause la rhinite saisonnière.

Pour plus d'informations, visitez le site du gouvernement du Québec : https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/milieu-de-vie-sain/reconnaitre-et-limiter-l-herbe-a-poux

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Malgré la croyance populaire, une période prolongée de sécheresse ne tue pas la pelouse mais la plonge plutôt en période de dormance, un mécanisme qui lui permet de survivre sans apport d'eau. Elle ralentit alors sa croissance et devient jaune. On doit éviter d'arroser la pelouse pendant cette période pour ne pas lever la dormance.

québecvert
La communauté du végétal et du paysage

Fête du Travail

Les services municipaux seront fermés

le 4 septembre 2023.

Pour toutes urgences, veuillez composer le 450 797-3341 poste 5.

D'où vient la fête du Travail ?

En 1872, les imprimeurs syndiqués organisaient des défilés pour lutter pour l'équité et obtenir des journées de 9 heures de travail, certains devaient travailler des journées de 12 heures. Des arrestations et des emprisonnements auront lieu le lendemain. Devant le refus des employeurs, les employés cesseront de travailler et engendreront une grève. Ce qui est totalement illégal. Plusieurs grèves verront le jour et l'adoption de la *Loi sur les syndicats ouvriers* sera légalisée au Canada. En 1882, à New-York, près de 15 000 travailleurs syndiqués ont défilé, afin d'obtenir une journée pour honorer les travailleurs syndiqués de la Ville. Ce qui aura pour résultat que le premier lundi de septembre, sera un jour férié au Canada. Il sera officialisé en 1894 par le Gouvernement Fédéral du Canada et légalisé en 1899 par le Gouvernement du Québec. À cette époque, les rassemblements des travailleurs se soulignaient par des défilés, discours, jeux, et autres. Cette journée significative aura pour but d'instaurer un sentiment de solidarité et d'identification à la classe ouvrière. Au fil des années, la tradition de célébrer cette fête s'est perdue, car les travailleurs l'associent depuis quelques années à un jour de repos, une occasion d'en profiter avec leur famille. En bref, la fête du Travail puise sa source des États-Unis.

Bon repos !

Défilé de la fête du Travail, Belleville, 1913 (Image: William James Topley/Bibliothèque et Archives Canada/PA-010532). (Image: William James Topley/Bibliothèque et Archives Canada/PA-010532)

INFO BIBLIO

HEURES D'OUVERTURE

Lundi de 17 h 30 à 19 h 30 • Mardi de 9 h 30 à 11 h 30 • Mercredi de 13 h à 19 h 30 • Jeudi de 16 h à 19 h 30 • Samedi de 10 h à midi

COORDONNÉES

113, rue Saint-Étienne • 450 797-3341 # 4010 • www.st-damase.qc.ca/bibliotheque • biblio@st-damase.qc.ca

Nouveautés Enfants

Suivre sa joie

Mon arbre à musique

Crois-le ou non Les manèges

Opération mange-gardiens

Éléalix v.2

Forfight Bataille fatale

Pokémon Soleil et lune v.1

Pokémon Soleil et lune v.2

Pokémon Soleil et lune v.3

Pokémon Soleil et lune v.4

Pokémon Soleil et lune v.5

Pokémon Soleil et lune v.6

Nouveautés Adultes

Une nuit particulière

Nos meilleurs amis sont les morts

La Biscuiterie Saint-Claude v.2

La Reine de l'amour

Cimetière avec vue

Les murmures du château

Un amour inattendu

Un abri de fortune

Post-it

La grenouille qui ne savait pas qu'elle était cuite

Tricot Mosaïque

T'es pas game

Se relever d'un traumatisme

L'océan vu du cœur

Marinez, congelez, grillez

Le Québec cyclable

Nouveautés Ados

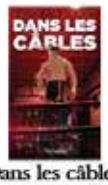
Dans les câbles v.3

Cœur collège v.1

Jeu Azul

Catan Jeu de base

Page Facebook : Bibliothèque municipale de Saint-Damase

RÉSEAU BIBLIO de la Montérégie

Chantal Reichel, Responsable
Ta Biblio de Saint-Damase 📖 ♥

INFO BIBLIO

HEURES D'OUVERTURE

Lundi de 17 h 30 à 19 h 30 • Mardi de 9 h 30 à 11 h 30 • Mercredi de 13 h à 19 h 30 • Jeudi de 16 h à 19 h 30 • Samedi de 10 h à midi

COORDONNÉES

113, rue Saint-Étienne • 450 797-3341 # 4010 • www.st-damase.qc.ca/bibliotheque • biblio@st-damase.qc.ca

Grande vente de livres

16 et 17 septembre

Samedi : 10 à 16h

(8h pour les résidents)

Dimanche : 10 à 14h

INFO BIBLIO

HEURES D'OUVERTURE

Lundi de 17 h 30 à 19 h 30 • Mardi de 9 h 30 à 11 h 30 • Mercredi de 13 h à 19 h 30 • Jeudi de 16 h à 19 h 30 • Samedi de 10 h à midi

COORDONNÉES

113, rue Saint-Étienne • 450 797-3341 # 4010 • www.st-damase.qc.ca/bibliotheque • biblio@st-damase.qc.ca

Biblio-Jeux

Nouveautés!

Jeux avec fiches conçues par des orthophonistes!

Planète BON DÉPART

La planète BON DÉPART s'adresse aux tout-petits de 6 à 24 mois et à leurs parents. Les activités proposées visent le développement des habiletés préalables à la communication.

Bâton de pluie

Balles sensorielles

Mes premiers blocs

D'autres jeux s'ajoutent chaque semaine!

Planète DES QUESTIONS

La planète des QUESTIONS s'adresse aux enfants d'environ 12 mois à 6 ans, ainsi qu'à leurs parents. Les activités proposées visent le développement de la compréhension du langage oral.

Comment je m'habille?

Magnétibook Contes

Les contraires

Raisonne au parc

Topaniferme

Pourquoi les carottes ont-elles disparu?

Nouveau!

Depuis 1979 Fabricant TESSIER

CENTRE DE SERVICES

Inventaire en stock pour vente au détail!

- acier noir
- aluminium

Agricole et résidentielle!

SOUDURE

ACIER • ALUMINIUM • INOXYDABLE

450•888•1632

PASCAL TANGUAY

2 options pour mieux vous servir!

- **Sur place** au 53, rue Principale à Saint-Damase
- **Chez vous**, grâce à l'unité mobile

Soudure - Découpe - Pliage - Perçage - Installation - Réparation

Soudure
- MIG
- TIG
- Stick

Cultivez les conditions idéales, #CultivezTessier, www.serres-guytessier.com

Physiothérapeute

Nathalie Beauregard

450 797-1111

188, Principale, St-Damase, Québec J0H 1J0

• CSST • SAAQ • PRIVÉ • REÇU ASSURANCE •

Dr Patrice Gosselin, Médecin

Dr Jean-Denis Lavoie, Médecin

Lundi au jeudi de 9 h à 16 h 45
Vendredi de 9 h à 14 h
Sur rendez-vous

192, rue Principale
Saint-Damase, QC J0H 1J0

450 797-3385

Proxim

Votre destination bien-être

P.-H. Aubin et É. Godbout

Pharmaciens

195, Principale, St-Damase **450 797-2110** • **1 855 797-2110** (sans frais)

Heures d'ouverture :
lundi au jeudi : 9 h - 19 h 30 • **vendredi :** 9 h - 18 h • **samedi :** 9 h - 16 h

Livraison gratuite

Rita FLEURISTE
SAINT-HYACINTHE

460, avenue de l'Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe, QC J2S 5J5
450 774-6152 • 1 800 337-6152
info@ritafleuriste.net • www.ritafleuriste.net

VENTE ~ INSTALLATION ~ SERVICE
~ Chauffage : Air chaud • Eau chaude • Huile
Électrique • Plancher radiant
Gaz Naturel • Gaz Propane
~ Climatisation
~ Échangeur d'air
~ Ventilation

partenaire certifié gaz naturel
énergir

CHAUFFAGE JULES FRÉCHETTE & fils inc.

Membre CMMTQ
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec

24, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0
chauffagejf@outlook.com | chauffagefrechette.com
T 450 797.3434

OLYMEL
On nourrit le monde

La Tarterie du Village
Produits maison
Tartes • Pâtés • Marinades
470, rue Saint-Simon, Sainte-Madeleine, Qc J0H 1S0 • 450 795-6150
www.fruitsetlegumesbeauregard.com

FERME MORIER
NIVELLEMENT À FORFAIT
GPS
Laser
Scraper 18 verges³
Service clé en main
Thomas Morier, agr.
450-502-1679
tmorier@gmail.com
@NivellementMorier

USINAGE GÉNÉRAL
MI Mec-Indus Inc.
Fabrication et conception • Assemblage mécano-soudé
Acier • Aluminium • Acier inoxydable
450 796.5811 450 223.4454
122, route 137, La Présentation, Qc J0H 1B0 • mec-indus@hotmail.com

SOUMISSION 100% GRATUITE
LES CONSTRUCTIONS STEVEN LUSSIER INC.
Résidentiel | Commercial | Agricole
450 278-2134
VOTRE EXPERT DE CONFIANCE LOCAL POUR VOS PROJETS DE RÉNOVATION
NOTRE EXPERTISE :
• Toiture de bardeaux
Accrédité IKO – Offre de financement
• Toiture de tôle
• Installation portes et fenêtres
• Rénovation | Agrandissement agricole
• Projets sur mesure
• Garage
QUALITÉ GARANTIE
RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT POUR LA SAISON 2023!
constructions.stevenlussier@gmail.com • www.stevenlussier.com
RBQ 5798-0765-01

FÊTE FAMILIALE 9-10 SEPTEMBRE 2023

AU 105, RUE SAINTE-ANNE

Vous êtes invité à venir participer aux activités de séries de fin de saison le 9 septembre 2023.

Le dimanche 10 septembre 2023, la municipalité vous invite à la fête familiale. Vous retrouverez sur place : jeux gonflables, animations, maquillage et hot-dogs gratuits.

Venez en grand nombre.

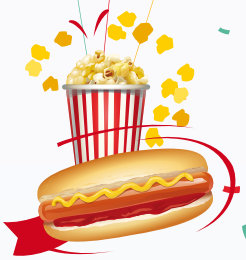

Samedi 9 septembre 2023

9 h à 20 h : Série de fin de saison balle adulte homme et femme
13 h à 17 h : Structure gonflable
Musique, foodtruck et service de bar sur place

Dimanche 10 septembre 2023

NOUVEAUTÉ

SPECTACLE CANIN, présentation par La Flying Team, performance Canine !!

Consulter leur site internet pour un avant-goût

https://www.theflyingteam.com/

(Il y aura deux représentations au cours de la journée, les heures restent à déterminer)

11 h : Ouverture du site
11 h à 16 h : Structure gonflable
11 h à 16 h : tour de petit train sur le site
11 h 30 à 13 h 30 : hot-dog et breuvage gratuit (jus, eau, liqueur)
11 h 30 à 16 h : pop-corn gratuit
12 h à 16 h : Maquillage
16 h : Fermeture du site

Cette activité est organisée pour les citoyens de St-Damase!

Rester à l'affût, plusieurs informations sont à venir.

INSCRIPTION SESSION AUTOMNE 2023

DU 3 AU 8 SEPTEMBRE

SUR NOTRE PLATEFORME QIDIGO ET AU COMPLEXE SPORTIF DESJARDINS

Vous recevrez par la poste quelques jours avant l'inscription la liste complète des activités qui vous seront offertes avec tous les détails.

SOCCER MINEUR

La saison de soccer est déjà terminée. Je remercie tous les entraîneurs qui ont donné de leur temps pour que les jeunes puissent avoir du plaisir tout au long de l'été. Je tiens également à remercier mes arbitres, sans eux il n'y aurait pas de soccer.

Merci !

Jacob McDuff, ***Coordonnateur en loisirs Saint-Damase***
loisir@st-damase.qc.ca || 450-797-3341 poste 4013 || 450-278-2271

Association féminine d'éducation et d'action sociale

Afeas
ASSOCIATION FÉMINISTE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

La force de l'égalité

L'été tire à sa fin et l'automne est déjà à nos portes.

Notre réunion de septembre aura lieu
le mercredi 13 septembre à 19 h.

Nous espérons vous voir en grand nombre.

Ghislaine Lussier, présidente

Comptoir du Coeur

situé au 223, rue Principale

Vendredi 1er septembre
de 9 h à 12 h • vente régulière
de 12 h à 15 h • sac vert à 10 $

Samedi 16 septembre
de 9 h à 12 h • vente régulière

Apporter vos sacs.

Pauline Lamontagne

Merci à toutes les bénévoles et donateurs !

Les Chevaliers de Colomb

du conseil de St-Damase no. 3141

155, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0
Téléphone : 450 797-3862
Visitez le site internet CdeC3141 au http://cdec3141.com

Édito : Denis Labrecque

Chers lecteurs,

Pour le mois de septembre 2023,

Le 04 : Fête du Travail
Le 08 : Journée internationale de l'alphabétisation
Le 21 : Journée internationale de la paix
Le 30 : Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

Le mois de septembre, est pour nous le début d'une nouvelle année colombienne. De nouveaux défis, de nouveaux responsables, tous ensemble seront unis pour créer et bâtir de nouveaux projets.

Bonne chance au nouvel exécutif et merci aux anciens qui ont su léguer leurs places avec dignité.

La prochaine réunion aura lieu le 19 septembre à 19 h 30. Votre présence parmi nous serait très appréciée. Bienvenue à tous ceux qui sont en règle.

Fraternellement vôtre,
de l'Exécutif des Chevaliers de Colomb - Conseil 3141

RÉFLEXION DU MOIS
« "Il n'est jamais trop tard pour se réconcilier, parce qu'il n'est jamais trop tard pour aimer, ni jamais trop tard pour être heureux." »

ACTIVITÉS MADA

Les Motivés vous retrouverons en septembre pour des activités physiques dont la marche et les séances d'exercice au complexe.

La marche de groupe est de retour le lundi le 11 septembre 2023 dès 18 h 30, au Complexe sportif.

Pour les premiers mois de 2023, nous avions rallié une moyenne de 10 personnes par marche. Bravo à vous, marcheuses et marcheurs de Saint-Damase.

Nous vous rappelons que l'inscription aux marches est gratuite et la durée varie selon la tolérance de chacun soit 30 minutes à une heure en moyenne.

Le groupe Les Motivés sera en activité tous les lundis soir jusqu'au 11 décembre. Ce temps consacré à l'activité physique est très bénéfique pour le corps et l'esprit et la présence d'échanges sociaux est fort agréable.

Les rencontres de viactive sont à l'horaire le mardi matin 9 h 30 - 10 h 45 du 18 septembre au 7 novembre 2023, soit une durée de 8 semaines. Des programmes variés sont présentés visant l'amélioration de la force musculaire, l'équilibre, la tolérance à l'effort. Nous demandons le port des espadrilles, des vêtements confortables et n'oublier pas votre bouteille d'eau. Françoise Phaneuf, Nicole Lafleur, Anne-Marie Voghell et Gervaise Beauregard seront à l'animation.

L'inscription par courriel : mariettefregeau@hotmail.com ou téléphone 450 797-2550

Les bienfaits du tai chi sont importants, car il est pratiqué par des mouvements lents et continus visant l'amélioration de la concentration, de la mémoire, de l'harmonie et de la circulation de l'énergie. L'horaire de l'automne suivra sous peu.

Le 14 novembre 2023, une conférence sera présentée sur *comment mieux trier pour mieux recycler*. Avec les changements du climat, la protection de l'environnement s'avère prioritaire. Plusieurs personnes se questionnent sur les différents tris pour les objets que nous mettons de côté ou que nous jugeons inutiles, tels que les résidus domestiques, déchets non récupérables et plus encore. La régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains nous informera sur le contenu de nos bacs. Ce qui nous apportera à nous questionner, si cela en vaut vraiment la peine. Il y a donc place à l'amélioration pour diminuer l'enfouissement améliorant nos pratiques environnementales **pour nous, nos enfants et nos petits-enfants.**

Françoise Phaneuf et Gervaise Beauregard,
responsables MADA || fgb1972@hotmail.com

« La vie mettra des pierres sur ta route. A toi de décider d'en faire des murs ou des ponts »

Souper après pétanque pour les joueurs du mardi et mercredi : le souper aura lieu le 5 septembre à 17 h 30, au local du Complexe sportif.

Le prochain **bingo** aura lieu le 20 septembre. Vous êtes tous et toutes invités à venir tenter votre chance.

Les **pratiques de danse** reprendront le 13 septembre. Débutants 2 : 18 h à 19 h; Intermédiaire 19 h 15 à 20 h 15 Coût : 7 $/cours Pour vous inscrire : Gaétane Boulet : 450 536-2660 / courriel : gaetane.boulet@hotmail.fr

Les **soirées de danse** reprendront en septembre. Les soirées de danse auront lieu le 4e samedi de chaque mois. Donc, la première soirée se tiendra le 23 septembre.

Le 3 octobre, un **repas de l'amitié** se tiendra au local du Centre sportif, suivi de l'ouverture de nos jeux intérieurs. D'autres informations suivront le mois prochain.

Bonne fête à tous nos membres qui célèbrent leur anniversaire de naissance en septembre

1er	Réjeanne Hamel
	Lise Bellavance
2	Lise Daigle
	Yvonne Perron
3	Claude Jodoin
	Christian Landry
	Josée Sansoucy
5	Sylvie Gagné
6	Lucille B. Darsigny
8	Claire Tanguay
12	Rhéal Larochelle
13	Francine Saint-Aubin
	Guy Beauregard
15	Bernard Guertin
16	Georges-Etienne Fréchette
18	Robert Guillotte
19	Liliane Chiasson
20	Luc Desrochers
23	André Morier
	Gabriel Préfontaine
	Colette Soucy
24	Fernande Richard
	Suzanne Tanguay
	Richard Chantal Jean
25	Georges Boisvert
26	Clémence Palardy
27	Fabienne Beauregard Malo
	André Marquis
28	Louise Marquis
	Carole Beaudoin
29	Patricia Ménard
30	Rock Beauregard
	Monique Choquette
	Monique Fréchette Lachance
	Lambert Turbide

Lise Brodeur, présidente

FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-DAMASE

140, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0
Tél. : 450 797-3311 - Téléc. : 450 797-3725 - damasiens@outlook.com
Heures d'ouverture - lundi au jeudi : 9 h à 15 h - vendredi : 9 h à 12 h

INSCRIPTIONS
Catéchèse paroissiale
Année 2023-2024

L'inscription 2023-2024 en catéchèse est pour les enfants qui commenceront leur démarche et qui auront 8 ans avant le 1er octobre 2023. Les responsables de la catéchèse veulent mettre au point un formulaire d'inscription qui pourra être rempli en ligne. Coût pour chaque enfant inscrit en catéchèse : 30 $/par année.

Pour les parents intéressés à inscrire leur.s enfant.s :

1. **faites une recherche sur le Web, demandez catechese.ca (sans accent)**
2. **dans la page d'accueil, dans la section inscription, cliquez sur formulaire.**

Étape 1

Étape 2

Pour toute autre information, contactez-nous par courriel et il nous fera plaisir de vous répondre.

L'équipe des responsables,
Sophie, Michelle et Karmen

catechese22stpie@gmail.com

DÎME 2023
75 $ par personne majeure

GARDONS NOTRE PAROISSE
EN BONNE SANTÉ !
GARDONS-LA VIVANTE !

Merci à celles et ceux qui ont acquitté leur dîme.

BUREAU
FERMÉ - VACANCES

Du 18 août au 4 septembre.
De retour, mardi 5 septembre.

Pour urgence :

M. Gaétan Poirier – 450 797-3780

Chantal Jean,
sec.

Le Comité du Patrimoine
de Saint-Damase
C.P. 518, Saint-Damase, Qc J0H 1J0

LES TRAVAUX DANS LES CHAMPS

À un tout jeune âge, mon père m'amenait avec lui lorsqu'il fauchait le foin, j'étais près de lui sur le petit Ford gris modèle 8N, je regardais les foins tomber, cela me fascinait. Avant de presser, nous devions filer le foin avec un râteau ou un fileur, cet équipement faisait un très bel ondin. J'étais aussi près de ma grande sœur qui conduisait le tracteur Case 600 avec une presse de la même marque pendant que mon père plaçait les balles de foins dans une voiture. En 1968, j'apprenais à conduire un tracteur pour le temps des foins, j'étais en quelque sorte l'opérateur de la presse à foin. Je devais conduire au début le Ford 5000 Super Major de 1965 et plus tard un David Brown 990 de 1971. Les presses à foin de cette époque possédaient une vis de sûreté et lorsque la presse s'embourbait de foin, cette vis se brisait, mon père devait alors débourrer la presse et remplacer la vis de sûreté. La première fois que je conduisais le tracteur Ford 5000 avec la presse, j'ai dû briser trois vis de sûreté en moins de trois arpents de long. Mon père m'aimait bien, mais il n'aimait pas perdre son temps et me dit : « mon petit gars, il va falloir que tu apprennes à ne pas bourrer la presse, parce que ça n'ira pas bien ». J'étais nerveux et j'ai bien sûr brisé d'autres vis de sûreté, mon père s'impatientait et me lança quelques jurons. Cependant, j'appris assez vite, nous n'avions pas beaucoup le choix avec mon père, avec le temps, je brisais très peu de ces fameuses vis si bien que je dus briser pendant le temps des foins seulement trois ou quatre vis de sûreté. Parfois, pour terminer la journée, je devais aussi aider mon frère et mes sœurs à l'aide d'un monte-balle à décharger les voitures dans la tasserie. Dans la tasserie, il faisait une chaleur épouvantable et j'avais hâte de sortir de cette fournaise. La tasserie était le plancher supérieur de l'étable, juste au-dessus de l'étable, certains appelaient cela le grenier ou le fenil.

L'historien Robert Lionel Séguin croit que des fils d'agriculteur ont travaillé pendant l'hiver pour la Compagnie de la Baie d'Hudson à la rivière Rouge (qui deviendra la province du Manitoba). Ils ont remarqué cette presse à fourrure et ils auraient rapporté l'idée de construire une machine semblable pour presser le foin. Je ne crois pas que ce genre de presse était très répandu au Québec, et les gens de Saint-Damase n'ont jamais travaillé avec une presse de ce genre. Au tout début des années 1960, les moissonneuses-lieuses étaient encore nombreuses dans notre région. Les Français appelaient cette machine des botteleuses, mais ma mère leur donna le nom de stoukeuses. Ces machines existaient depuis le 19e siècle, c'était la compagnie McCormick qui est créditée comme l'inventeur de cette machine, la moissonneuse-lieuse de mon père était actionnée par un tracteur. Ma mère m'apprenait avec mes sœurs à ramasser les bottes d'avoine et les mettre en quintaux pour leur permettre de sécher, après quelques jours, nous devions les ramasser dans une voiture. Le cousin de mon père Yvon Beauregard possédait une batteuse stationnaire de marque « Dion ». La batteuse séparait les grains de la paille et soufflait la paille dans la batterie, certains cultivateurs aimaient bien faire une meule à l'extérieur. La batterie désignait une partie de la grange où l'on entassait la paille, ce mot provient du mot batteuse. Yvon Beauregard faisait les battages des voisins, ce n'était pas tous les cultivateurs qui possédaient un tel équipement. Plus tard, il se procura une moissonneuse-batteuse tractée qui fut remplacée à la fin des années 1960 par une batteuse automotrice de la fameuse marque allemande « Class » alors vendue sous le nom « Ford ». Il y a déjà bien longtemps que cette époque est révolue, et maintenant mon père et ma mère ne sont plus de ce monde.

Presse à fourrures à Fort Rae dans les Territoires du Nord-Ouest
Source : Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, 1900, www. patrimoinehbc.ca

Claude Beauregard, *le fils de Pierre Beauregard (1927-1976) et de Céline Palardy (1931-2021)*

Comité du Patrimoine de Saint-Damase

Gaétan Poirier, Président *Fleur-Aimée Choquette, Secrétaire trésorière*

10e ÉDITION

LES MATINÉES GOURMANDES

MARCHÉ PUBLIC

DE JUIN À NOVEMBRE

UN MARCHÉ PHYSIQUE, DES SAVEURS D'ICI !

Venez rencontrer les producteurs
et transformateurs de la région !

SAMEDI 19 AOÛT

9 H À 13 H

SAINT-DAMASE

105, RUE SAINTE-ANNE

WWW.MATINEES-GOURMANDES.COM | f

Saint-Damase

MRC des Maskoutains — Un monde à votre mesure

Montérégie — Le Garde-Manger du Québec

Grands Réseaux de Saint-Hyacinthe — Membre complice

Les Portes ouvertes
MANGEONS LOCAL
Plus que jamais!

UPA
POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles

Le 10 septembre : l'automne commence avec les Portes ouvertes de l'UPA

Même si nous sommes encore en plein été, sachez que l'automne commence officiellement à l'UPA le dimanche 10 septembre avec la traditionnelle activité des Portes ouvertes sur les fermes du Québec.

En Montérégie, 12 fermes proposeront aux visiteurs une foule d'activités lors de cette journée très attendue : visites animées, dégustations, découverte des animaux, ateliers, autocueillette et plus encore. Il s'agit d'une excellente occasion pour visiter notre belle région et découvrir, en famille ou entre amis, des productrices et producteurs hôtes qui ont le désir de partager leur savoir et leur passion.

Dans la région maskoutaine, deux fermes ouvriront leurs portes soit Le Cactus Fleuri, situé au 1850, rang Nord-Ouest à Sainte-Marie-Madeleine et la ferme La Rabouillère, 1073, rang de l'Égypte à Saint-Valérien.

Sur le territoire du syndicat de Vallée maskoutaine, Cactus Fleuri est spécialisé dans la culture de succulentes comprenant plus de 700 variétés différentes de cactus et de plantes grasses et tropicales. Ils produisent plus de 300 000 unités par année. Leurs plantes sont cultivées sous 12 serres de verre et de polythène, jumelées ou individuelles qui couvrent une superficie de 37 000 pieds carrés.

Cactus Fleuri invite les citoyens à la journée Portes ouvertes de l'UPA qui se tiendra le dimanche 10 septembre, de 10 h à 16 h.

Guillaume Mousseau, Pierrette Martel et André Mousseau vous attendent à cette occasion.

L'Association du mont Rougemont réalise un projet particulier pour la collectivité locale.

L'Association du mont Rougemont est fière d'avoir obtenu une aide financière de la MRC des Maskoutains par l'entremise de son programme Fonds de développement rural 2023.

En mars dernier, l'Association du mont Rougemont répondait à l'appel en proposant de réaliser des activités en trois volets : 1- réaliser des inventaires floristiques en vue de valider la présence de milieux humides, 2- animer deux journées de loisir scientifique pour les jeunes des camps de jour locaux et 3- produire un dépliant d'information sur la fabrication d'une structure permettant de franchir un ruisseau en minimisant les impacts.

Pour y arriver, l'Association du mont Rougemont a procédé à l'embauche de 5 employés. L'équipe terrain ainsi constituée, bénéficiait d'un bel agencement de compétences avec un technicien forestier, une technicienne en bioécologie, une biologiste diplômée et deux étudiants au baccalauréat en environnement. Le tout sous la supervision d'un coordonnateur et biologiste d'expérience. De plus, les membres de l'équipe ont reçu deux journées de formation portant sur les inventaires particuliers qu'il faut faire pour arriver à confirmer la présence d'un milieu humide.

Quant aux jeunes des camps de jour, une première journée fut consacrée à fabriquer des bombes de semences devant être lancées dans une friche florifère. Une belle façon de sensibiliser la jeunesse à l'importance des insectes pollinisateurs pour l'ensemble de la biodiversité. L'autre journée a été consacrée à une activité visant à mieux connaître le fascinant monde invisible des insectes.

Le dernier volet est une activité d'aménagement durable souhaitant répondre à la question : comment traverser convenablement un ruisseau forestier? Il consiste à préparer un guide sous forme d'un dépliant, qui pourra servir de référence pour tout propriétaire qui souhaite installer une structure permettant d'éviter les passages à gué. Depuis la colonisation du territoire, les passages à gué sont devenus une façon habituelle de traverser un cours d'eau. Cependant, ils sont aujourd'hui reconnus comme étant très néfastes pour la qualité de l'eau et la vie aquatique. Les propriétaires consciencieux se questionnent et souhaitent aménager convenablement leur terrain. Ce dépliant est en cours de rédaction et tentera aussi de clarifier les différents règlements pouvant s'appliquer en la matière.

Ce projet, tout comme l'ensemble des activités de l'Association du mont Rougemont, s'inscrit dans cette mouvance sociale visant à mieux tenir compte de l'importance de l'environnement local pour l'avenir de toute la communauté.

SARCA

L'ÉDUCATION SECONDAIRE DES ADULTES

Saviez-vous que le diplôme d'études secondaires (DES) obtenu à l'éducation des adultes équivaut à celui du secteur jeune ? En effet, plusieurs parents et adolescents craignent qu'il y ait un impact sur la poursuite des études postsecondaires si le diplôme n'est pas obtenu dans le contexte d'un parcours traditionnel à l'école secondaire.

Ils peuvent être rassurés : à l'éducation des adultes, toutes les matières sont offertes afin que l'élève reparte avec les acquis dont il a besoin pour la poursuite de son parcours scolaire ou professionnel.

Au moment de l'inscription, une conseillère évalue les acquis scolaires obtenus et élabore un profil qui répond à l'objectif de l'élève. Plusieurs options sont aussi offertes pour la poursuite des études : le Centre d'éducation des adultes (CEA) Saint-Hyacinthe — Acton offre la formation en présentiel ou à distance, de jour ou de soir ainsi qu'à temps plein ou à temps partiel.

Tout au long de l'année, vous pouvez communiquer directement avec le personnel du CEA afin d'obtenir de l'information sur le fonctionnement de l'école. Vous pouvez également rencontrer un conseiller ou une conseillère qui pourra explorer avec vous les différentes options et vous aider à déterminer celle qui répond le mieux à vos besoins.

Pour vous accompagner dans ce processus, sachez que vous avez accès gratuitement à un service d'information et d'orientation scolaire et professionnelle. Celui-ci est offert sur place, dans les municipalités des MRC des Maskoutains et d'Acton. N'hésitez donc pas à communiquer avec nous.

Audrey Gatineau,
conseillère en information scolaire et professionnelle
450 773-8401, poste 6731
audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca

Audrey Gatineau Pro

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe
Québec

PARRAINAGE CIVIQUE
DES MRC D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

CRÉATEUR D'AMITIE DEPUIS 40 ANS !

Toi aussi tu as envie de donner au suivant et de faire la différence pour quelqu'un qui en a besoin ? Tu es empathique, bienveillant et tu as le goût de te fixer du temps de qualité ? Le mouvement du Parrainage civique est pour toi ! Seuls, en couple ou en famille, être parrain/marraine c'est être agent de changement vers un monde plus inclusif !

6 nouveaux bénévoles sont actuellement recherchés dans la région afin de partager des intérêts communs et des activités plaisantes avec un nouvel ami. Grâce à cette amitié, tu briseras de l'isolement et favorisera la participation sociale d'une personne marginalisée par ses divergences (Déficience intellectuelle légère, limitation physique ou trouble du spectre de l'autisme).

CONTACTE LA SYMPATHIQUE
MARIE-JOSEE AU 450 774-8758

parrainagecivique.org

ANNONCEZ ICI !

ESPACE DISPONIBLE !
CONTACTEZ-NOUS AU
450 795-3219
IMPRESSIONS KLM

FERME MARIE-ANNE
halte maraîchère
Fleur d'ail – Ail – Légumes – Ouvert les jeudis de 14 h à 19 h ou sur rendez-vous
206, rang Marie-Anne, Saint-Damase, QC J0H 1J0
514 944-6652
fermemarie.anne@gmail.com

Nouveau service à Saint-Damase
Couturière
- Réparations (Accroc, changement de fermoir...)
- Ajustements (Bord de pantalon, robe de bal...)
- Modifications
- Projets personnalisés
- Produits écoresponsables

JOLIE-ANNE créations
Venez me rencontrer !
75-1 rue St-Fabien
450-278-8031

Étude de Me Christine Richer

notaires inc.

VOTRE ÉTUDE DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGION,
CESSIONNAIRE DES GREFFES DE
ME PIERRE-PAUL CHAGNON, ME BERNARD CHAGNON,
ME BENOIT RIVET, ME NATHALIE CARRIER
ET ME CATHERINE PARADIS

Me Christine Richer
Me Audrey Vadnais

Pour que tout se passe bien, faites confiance à l'expertise juridique de notre cabinet.

- Droit agricole
- Succession et testament
- Mandat de protection
- Refinancement
- Achat d'une propriété
- Procédures non-contentieuses
- Et bien plus !

450.797.9939

WWW.NOTAIRERICHER.COM

MONT-SAINT-HILAIRE
385, boul. Sir Wilfrid-Laurier

RICHELIEU
1040, 1ière Rue

LES CARROSSERIES BENOIT LECLERC

PAS DE STRESS!

Nous nous occupons de tout... à votre satisfaction.

Estimation gratuite | Réparation pare-brise
Prêt de véhicule récent et discret | Remorquage

AVEC NOUS, C'EST LE CLIENT AVANT TOUT ! GARDEZ LE ☺

Carrossier ProColor. Service expert à toute épreuve

Clé Verte

Parlez-en à nos clients!
Tranquillité d'esprit
et fiabilité assurées

CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM • 450 446-1339 • INFO@CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
Jodoin & Lalime

La Maison Jodoin,
une entreprise professionnelle
de chez vous !

www.maisonjodoin.ca

Marieville 450 460.2430
Saint-Damase 450 797.3889
Sainte-Madeleine 450 795.3395

william houde
agro-fournitures

Usine :
501, Haut-de-la-Rivière
Saint-Damase (Qc)
J0H 1J0

Jérémy Richard
Représentant

Bur. : 450 797-3316
Téléc. : 450 797-3621

Cell. : 450 278-6066
jeremy.richard@williamhoude.com

De la conception à la livraison !

impressions KLM

T 450.795.3219 • C info@impressionsklm.com
125, de la Tendresse, Sainte-Madeleine, QC J0H 1S0
www.impressionsklm.com

TOUT
SOUS LE MÊME TOIT : MENUISERIE • PLOMBERIE • DÉCORATION

MENUISERIE
RL Lachance inc.
Armoires de cuisine
Vanité • Plomberie • Céramique
211-A, St-Joseph, St-Damase (Qc) J0H 1J0
Tél. : 450 797-2181 • Fax : 450 797-3948
info@menuiserierl.ca

Régis et Louise-Andrée
propriétaires
Licence RBQ : 8005-8951-48

Valérie Lachance
Décoratrice
Services et conseils à domicile
Tél. : 450 797-8989
Fax : 450 797-3948
211-A, St-Joseph
St-Damase, (Qc) J0H 1J0

ALZHEIMER, si un de vos proches en souffre il y a un endroit pour lui.

MANOIR ST-DAMASE
Résidence certifiée pour personnes semi-autonomes

Une invitation au bonheur de vivre

Pour une plus grande sécurité nous avons aménagé une unité de vie sécurisée pour personnes atteintes de déficiences cognitives et alzheimer.

- Immeuble maintenant giclé
- Programme d'activité & cuisine d'été pour les familles
- Immeuble SÉCURISÉ et CLIMATISÉ
- Terrasse chauffée
- Agriculture urbaine
- Poulailler de ville

Invitant & relaxant
Jardin floral avec fontaine.

NOUVEAU DÉCOR !

780, rang du Bas-Corbin
Saint-Damase
(À seulement 15 minutes de l'hôpital)
450 797-3648

WiFi Disponible gratuitement

NOURRITURE MAISON CUISINÉE SUR PLACE ET SERVIE À VOLONTÉ

Pour les informations complètes : www.manoirst-damase.com